



Travaux sur facade

Par nina1

bonjour

ma maison est séparée du mur du voisin par une allée d'un mètre. Sur ce mur il y avait initialement une fenêtre d'environ 1.50 sur 2 mètres, montant en fer et garnie de verre opaque teinté et qui ne pouvait s'ouvrir qu'avec deux petits vantaux. Le nouveau propriétaire a agrandi cette fenêtre d'environ 20 cm et a mis une fenêtre coulissante en double vitrage transparent.

cette fenêtre a une vue directe et est à un mètre de ma terrasse; je n'ai plus d'intimité.

il me dit en avoir le droit; qu'en est-t-il exactement ?

en vous remerciant pour votre réponse

respectueusement